

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 43 - Procurations : 01
Rappel des dates : Convocation Générale : 02/04/2026 - Affichage : 02/04/2026

Le neuf avril deux mille vingt six, à dix-huit heures trente , le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance d'installation à la Salle polyvalente du Breil sur Mérize, sous la Présidence de Monsieur Pierre TARANNE, Doyen d'âge, suite au renouvellement général des Conseils Municipaux, puis de Monsieur Anthony TRIFAUT, Président Élu.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	LOUISE Benoît	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves	X		
	PIE Charène	X		
	DOUYÈRE Olivier	X		
CONNERRÉ	HEMONNET Olivier	X		
	GALPIN Maryline		Pouvoir donné à HEMONNET Olivier - 09/04/26	
	CHAPPAZ Jérôme	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
	ESNAULT Raymond	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	PLANCHON Anne-France	X		
	GODEFROY Vincent	X		
LOMBRON	THANNBERGER Nathalie	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	MACÉ Mélanie	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	AÏNÉ Jacky	X		
	TARANNE Pierre	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth	X		
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSEUR Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël	X		
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	RAPICAULT Mélanie	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	GALES Pierre	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia	X		

Monsieur Tony FOULON est élu secrétaire de séance.

Objet : Élection des Vice-Présidents de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

Délibération n°2026-04-036

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que l'élection des dix (10) Vice-Président(e)s a lieu au scrutin secret, uninominal, et à la majorité absolue conformément aux dispositions des articles L. 5211-10 et L. 2122-7 du CGCT. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il précise également que le vote par procuration peut être valablement utilisé pour l'élection des Vice-Président(e)s.

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, et en l'occurrence, des Vice-Président(e)s, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 09 octobre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;
Vu le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération ;
Vu les résultats du scrutin ;

Proclame Madame Céline MATHÉ, élue, au premier tour de scrutin, 1ère Vice-Présidente de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Vincent GODEFROY, élu, au premier tour de scrutin, 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Jackie SURUT, élu, au premier tour de scrutin, 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Madame Anne-France PLANCHON, élue, au premier tour de scrutin, 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Olivier RÉTIF, élu, au premier tour de scrutin, 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Madame Claudine OZAN, élue, au premier tour de scrutin, 6^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Stéphane LEDRU, élu, au premier tour de scrutin, 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Tony FOULON, élu, au premier tour de scrutin, 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Olivier HEMONNET, élu, au premier tour, 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

Proclame Monsieur Michel PRÉ, élu, au premier tour, 10^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ;

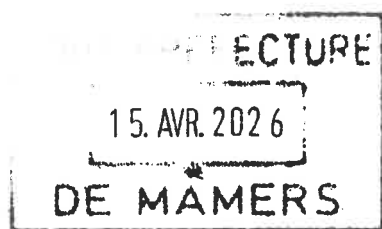
Installe lesdits Conseillers communautaires élu(e)s en qualité de Vice-Président(e)s dans l'ordre du tableau tel que susvisé,

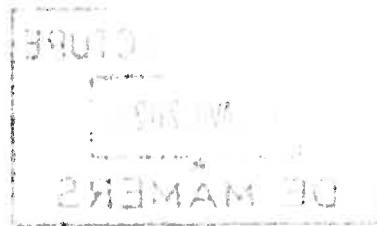
Autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 10 avril 2026,

Le Président,
Anthony TRIFAUT





DÉPARTEMENT
SARTHE 72
ARRONDISSEMENT
MAMERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

EPCI :



Election des membres du bureau (Président, des vice-présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire ou du conseil syndical

44

Nombre de conseillers en exercice

44

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Étaient présents les conseillers communautaires (ou métropolitains) ou les délégués suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Benoit LOUISE	Stéphanie FOUCQUET	Sébastien BUREAU
Yves DAGUENET	Idaënie MACE	David MAZURELLE-FLEURY
Charlene PIE	Chantalé DUBAN	Clément DUCAST
Nicolas DOUYERE	Jacky AÏNE	Charly TERRE
Gervier HEMANNET	Romy THIRIANE	Aléane RAMBAULT
Jérôme CHATEL	Nicolas PRAE	Alain DUBIERRE
Au-gèle HUON	Christelle LEVASSEUR	Nathalie CHAILLOU
Tom FOLLON	Jacque BUSLET	Louis-Vincent TOUSSEAU DE MARSAC
Nicolas RINBAULT	Suzanne TOUSSEAU	Denis DEBELLE
André-François PLANCHON	Christophe CHENIN	Clément MATHE
Vincent LAFERRE	Suzanne FERRER	Pierre GALES
Nicolas THANNREGER	Fabrice CHAUSSON	Loïcot BARAIS
Henri GRÉTE	Carole LE LONTE	Fabrice RAIMBAULT
Anthony TREBALT	Aurore CARGÉ	
Estérelle FOUCIET	Divina RETIF	

Absents¹ : Nathalie GALAN (Présidente), N. Olivier HENONNET, Stéphane LEBLANC, Jean-Pierre JACQUES, M. (Présente) RAPHAËLLE

1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jacques TOUSSEAU, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Tom FOLLON a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

¹ Préciser s'ils sont excusés.

2. Election du président 2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 43 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire, métropolitain ou syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a désigné deux assesseurs au moins : Ruymond FANAUJ, Elizabeth TOUZOU, Henri CRAHE, Alain DUBIERRE

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire (ou métropolitain) ou délégué, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire (ou métropolitain) ou délégué a déposée lui-même dans l'une ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers ou délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller ou délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 41
- f. Majorité absolue z : 21

INDIQUER LES NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
CORREYON Vincent	1	un
TREBALT Anthony	40	quarante

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin

² La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M. ANTHONY TRIFANT a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

3. Election des vice-présidents

Sous la présidence de M. ANTHONY TRIFANT, élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical a fixé à 10, le nombre des vice-présidents du conseil.

3.1. Election du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

.....	0
.....	44
.....	2
.....	0
.....	42

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>MATHE Coline</u>	<u>42</u>	<u>Quarante-deux</u>
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Coline MATHE a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.2. Election du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

.....	0
.....	44
.....	0
.....	0
.....	44
.....	22

⁵ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
CAHES RODRE GODEFRON VINCENT	4 43
<p>3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷</p> <p>a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴</p>	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. VINCENT GODEFRON a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
RODRE VINCENT GODEFRON	4 43
<p>3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président</p> <p>M. <u>VINCENT GODEFRON</u> a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).</p>	

⁷ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
SURUT JACKIE	43
<p>3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹</p> <p>a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴</p>	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁰

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. JACKIE SURUT a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou députés présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
LANÇON ANNE FRANTA	40
<p>3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président</p> <p>M. <u>LANÇON ANNE FRANTA</u> a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).</p>	

⁹ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁰ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. M. Anne-France PLANCHON..... a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>RETIE</u>	44	Quarante-quatre
.....
.....

¹³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

.....
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. OLIVIER RETIE..... a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>OLIVIER CLAUDE</u>	40	Quarante
.....
.....

¹³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 15

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin 16

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. M^{me} Stéphane LEDEU a été proclamé(e) sixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 6.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>LEDEU</u> <u>Stéphane</u>	<u>40</u>	<u>Quarante</u> <u>chaux</u>
.....

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 17

15 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

16 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

17 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin 18

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. M^{me} Stéphane LEDEU a été proclamé(e) septième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>FOUILLON</u> <u>Tony</u>	<u>42</u>	<u>Quarante</u> <u>deux</u>
.....

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 19

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....

18 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

19 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M OLIVIER FEULON a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.9.5. Election du neuvième vice-président

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 40
- f. Majorité absolue ⁴ 21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
..... <u>HENDONNET OLIVIER</u> 40
.....
.....

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
..... <u>HENDONNET OLIVIER</u> 40
.....
.....

²⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M OLIVIER HENDONNET a été proclamé(e) neuvième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.10. Election du dixième vice-président

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 40
- f. Majorité absolue ⁴ 21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
..... <u>PRE NICHOL</u> 40
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

²² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

3.12.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.12.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M a été proclamé(e) douzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.13. Election du premier vice-président

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.13.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.13.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁰

²⁸ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.13.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M a été proclamé(e) treizième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.14. Election du quatrième vice-président

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.14.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.14.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³²

³¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.14.4. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

M a été proclamé(e) quatorzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.15. Élection du quinzième vice-président

- 3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin**
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.15.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.15.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)

³³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.15.4. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M a été proclamé(e) quinzième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès-verbal en conséquence.

3.16. Élection du membre du bureau n° A.

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
LOUISE BENOIT	43	Quarante-trois
.....
.....

3.16.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.16.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁶

³⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....	

3.16.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 1

M. BOUWIT LOUÏSE a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.17. Élection du membre du bureau n° 2

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote: 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées): 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral): 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral): 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]: 40
- f. Majorité absolue: 21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
<u>DAGUENET VES</u>	<u>40</u>
.....	

3.17.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 37

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue 4

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....	

3.17.3. Résultats du troisième tour de scrutin 38

37 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

38 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....	

3.17.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 2

M. LES DAGUENET a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.18. Élection du membre du bureau n° 3

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote: 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées): 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral): 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral): 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]: 44
- f. Majorité absolue: 22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
<u>ESHAULT Raymond</u>	<u>44</u>
.....	

3.18.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 39

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue 4

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....	

3.18.3. Résultats du troisième tour de scrutin 40

39 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

40 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....

3.19.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 3

M. KOYANOV ESKELI a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.19. Élection du membre du bureau n° 4

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 44
- f. Majorité absolue ⁴ 22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>CRANE</u> <u>Klevi</u>	<u>44</u>	<u>Quarante quatre</u>
.....

3.19.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....

3.19.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴²

⁴¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....

3.19.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 4

M. KECK CRANE a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.20. Élection du membre du bureau n° 5

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 43
- f. Majorité absolue ⁴ 22

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>AINE</u> <u>Jacky</u>	<u>43</u>	<u>Quarante trois</u>
.....

3.20.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....

3.20.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴⁴

⁴³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.22.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°1.

M. GAZAL LE CONTE a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.23. Élection du membre du bureau n°2.

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁴⁹

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>DUGAST CLAUDIA</u>	66	Quarante-six

3.23.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁴⁹

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.23.3. Résultats du troisième tour de scrutin

⁴⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.23.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3.

M. DUGAST a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.24. Élection du membre du bureau n°4.

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁵¹

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>DUGAST ALAIN</u>	64	Quarante-quatre

3.24.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁵¹

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

3.24.3. Résultats du troisième tour de scrutin

⁵¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁵² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.24.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 5
M. Alain DUTREIX a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.25. Élection du membre du bureau n° 4
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.25.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 14
 - f. Majorité absolue 4 7

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
<u>Christophe NATHAN</u>	14
.....
.....
.....

- 3.25.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 53
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue 4

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.25.3. Résultats du troisième tour de scrutin 54

53 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
54 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.25.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 40
M. Nathalie CHATELAIN a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.26. Élection du membre du bureau n° 41
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.26.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 29
 - f. Majorité absolue 4 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
<u>CAROLINE RIVIERE</u>	29
.....
.....
.....

- 3.26.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 55
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue 4

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.26.3. Résultats du troisième tour de scrutin 56

55 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
56 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.28.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.29. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.29.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.29.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.29.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶²

⁶¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.29.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.30. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.30.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.30.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....

3.30.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶⁴

⁶³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.30.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.31. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.31.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue *

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

- 3.31.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶⁵
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue *

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.31.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶⁶

⁶⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.31.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.32. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.32.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue *

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

- 3.32.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶⁷
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 - f. Majorité absolue *

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.32.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶⁸

⁶⁷ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶⁸ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.32.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.33. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.33.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
 - f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.33.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 6

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.33.3. Résultats du troisième tour de scrutin 7

6 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

7 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.33.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....
M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.34. Élection du membre du bureau n°.....
Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

- 3.34.1. Résultats du premier tour de scrutin
- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
 - b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
 - f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.34.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 71

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue 4.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.34.3. Résultats du troisième tour de scrutin 72

71 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

72 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.34.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....

M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.35. Élection du membre du bureau n°.....

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.35.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.35.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.35.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷⁴

⁷³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.35.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°.....

M a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.35. Élection du membre du bureau n°.....

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.35.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres
.....
.....
.....
.....

3.35.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.35.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷⁶

⁷⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

